LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc - Chatenay-Malabry (Seine) SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

n° 84 Décembre 1968 - Février 1969

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou - PARIS XVe -

LE COMITE POUR 1969

Président	Marcel PARIS	287, av. de la Division Leclerc 92 - CHATENAY-MALABRY - ROB 43-78
Vices-Présidents	Etienne GUNTHIER	43, rue Westermeyer 94 - IVRY - 482-72-69 ; 402-48-45
	Henriette TACNET	8, rue Dalou 75 - PARIS 15e
Secrétaire Général	René MONNIER	22, rue de l'Interne Loeb 75 - PARIS 13e - VAU. 70-00 poste 33.66 (heures de bureau)
Secrétaires adjoints	Henri FALKENBERG	13, rue Kellog 92 - SURESNES - 506-12-51
	Muriel HACHOUR	Foyer ALJT - Chambre 119 74, rue Alfred Labrière 95 - ARGENTEUIL - Foyer 961-33-76
Trésorier Général	Christiane MAUGUIN	39, rue Saint Ambroise 75 - PARIS 11e - ROQ. 57-94
Trésorier Adjoint	Pierre MOREL	12, Avenue Léonard de Vinci 92 - CHATENAY-MALABRY - ROB. 27-09
Préposé aux cotisations et tenue à jour des adresses		
Trésorier adjoint	Robert BITOUNE	Foyer ALJT - 43, av. Gabriel Péri 92 - FONTENAY-aux-ROSES Foyer 702-54-90
Gérante du Cempuisien	Henriette TACNET	
Délégués aux secours	Henriette TACNET Muriel HACHOUR Etienne GUNTHER	
Archivistes	Jeannine DAVION	Foyer ALJT - 16, rue J.P. Laurens 92 - FONTENAY-aux-ROSES
	Yolande CRASS	Foyer ALJT - 74, rue A. Labrière 95 - ARGENTEUIL
Membres	Paulette VIDAL	2, rue des Petits Carreaux 75 - PARIS 2e
	Jean SAIDI	8 bis, avenue Saint Joseph 92 - ASNIERES - GRE. 66-68
	René BARNICOT	38, rue Sadi Lecointe 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY
	Marie Cl. MESLOUB	Foyer ALJT 16, rue Pierre Laurens 92 - FONTENAY-aux-ROSES -

- RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1968 -

Avant de commencer mon exposé sur notre activité durant l'année écoulée, tant sur le plan manifestations, sorties, contacts, placement des jeunes, relations avec les organismes extérieurs, etc., je vous présente, au nom du Comité, les meilleurs voeux pour 1969 en souhaitant que l'année qui commence lui donne la possibilité de mieux encore servir l'Association.

Comme vous le savez, nous préparons tous les ans et cela depuis presqu'un siècle, puisque l'Association a maintenant plus de 80 ans, un Calendrier Cempuisien permettant à chacun de se retrouver dans une ambiance familière. Ce programme difficile à réaliser dans des conditions normales, devient une tâche ardue, quand, en plus des efforts consentis bénévolement, arrivent des événements comme ceux que nous venons de vivre. Si nous n'avons pu réaliser l'objectif fixé, vous voudrez bien nous en excuser, mais la suite de mon exposé vous démontrera que tout a été fait pour mériter la confiance que vous nous aviez accordée.

Au cours de 1968, malgré une interruption d'activités assez longue, le Comité a pu se réunir 10 fois, sans tenir compte des séances de travail, pour réaliser ce Calendrier Cempuisien. Comment l'avons-nous réalisé ?

Réunions des 15 janvier, 5 février et 27 février 1968 consacrées à la préparation du bal annuel du 2 mars, cette année entièrement Cempuisien dans le programme artistique, à la parution de notre Journal, à l'accomplissement des formalités administratives indispensables à l'existence de notre Association, à régler les demandes urgentes.

En ce qui concerne le Bal Annuel simplement quelques mots pour attirer votre attention sur le nombre d'heures consacrées pour que cette soirée soit une réussite. Si vous voulez que cette formule, sollicitée par de très nombreux anciens, soit généralisée dans les années à venir, nous avons besoin de la collaboration de tous. Il ne faut pas qu'elle soit seulement le résultat des prouesses réussies par une minorité, mais l'oeuvre de tous les membres de notre Association. Il demeure comme impératif absolu que cette manifestation de notre Calendrier, en plus des contacts que nous offrons à tous, soit essentiellement organisée pour alimenter notre caisse de secours, ce qui permettra d'assurer en partie, l'aide sociale. Aussi je vous invite, dès à présent, à venir très nombreux à notre prochain Bal Annuel, dans un nouveau décor, Mairie du 14e Arrondissement le Samedi 1er Mars 1969.

Réunions des 15 mars et 23 avril 1968 - Analyse financière et morale du Bal Annuel et préparation de la cérémonie au Caveau. Tout ancien se doit d'honorer la mémoire de Gabriel Prévost. Notre Institution, dont nous sommes maintenant les anciens élèves et que certains oublient ou font des remarques sur certaines méthodes d'internat, heureusement disparues, a fait de nous tous, grâce au dévouement des professeurs et des instituteurs, soit des ouvriers, employés, instituteurs, professeurs, techniciens, directeurs, fiers de leur Ecole. Aussi la tâche du Comité est précisément, en dehors de la cérémonie traditionnelle de recueillement, de préparer, en collaboration avec M. le Directeur de l'Institution, l'avenir de ces jeunes qui font confiance à leurs anciens. Si nos efforts ne sont pas toujours récompensés, nous nous faisons un devoir de faciliter leur essor dans la vie, en les aidant à trouver du travail, des places dans les foyers, de créer des contacts permanents, de suivre les cas difficiles. Cette journée passée à Cempuis, permet au Comité de faire plus ample connaissance avec les futurs sortants, dans le seul

.../

but de remplir son rôle d'entr'aide. Au cours de cette journée du 27 avril 1968 nous avons amorcé les préparatifs de la Fête traditionnelle de la Pentecôte.

Pentecôte. Nous nous excusons auprès de vous tous, de n'avoir pu, en temps utile, vous informer que cette réunion importante avait été annulée en raison même des événements.

Le Comité a pu reprendre ses activités lors de sa Réunion du 23 septembre 1968. Les sujets traités ont été : information des secours accordés durant cette période trouble à tous les cas présentés ; placement des jeunes sortants ; contacts pour trouver du travail à ceux encore à l'Institution ; préparation du banquet annuel du 27 octobre en vue de recevoir la promotion sortante. Que de tâches accomplies, sans réunions officielles, pour respecter notre Calendrier !

Le banquet, mis au point au cours de la Réunion du 21 octobre 1968, fut une réussite. Plus de 200 anciens étaient présents, montrant ainsi l'intérêt que l'Association porte au problème des jeunes, par l'accueil, les contacts personnels, et aussi la formidable ambiance qui animait cette manifestation.

Réunion du 18 novembre 1968 : Préparation de l'Assemblée Générale ; organisation du bal annuel ; bien des détails à prévoir pour que ces 2 journées aient un résultat positif, le problème secours et, dans le domaine moral, la confirmation de l'accord du Comité pour la présence de notre Président aux obsèques de Mme Martinetti, épouse de M. le Directeur général des Ecoles Départementales de Vitry, décédée quelques jours seulement après notre Banquet annuel qu'elle avait honoré de sa présence.

Réunion du 9 décembre 1968 : Mise au point des décisions prises au cours des séances précédentes pour l'organisation de l'Assemblée Générale et du bal annuel. Compte rendu du Secrétaire sur sa visite à Cempuis, le 1er décembre, pour contacts avec les jeunes anciens (15) en vue de connaître leurs impressions et faire connaissance avec la promotion sortante. Tout ceci a été fait grâce à l'appui de M. le Directeur nous permettant ainsi d'orienter nos efforts pour résoudre les cas difficiles concernant les jeunes sortants et, ensuite, étudier le problème relations avec les gens du pays.

Réunion du 6 janvier 1969 nécessaire à la préparation de l'Assemblée Générale annuelle - Bal annuel - Secours - Divers - Augmentation du montant des cotisations - Renouvellement d'une partie des membres du Comité.

Tout ceci pour attirer votre aimable attention sur la tâche accomplie par le Comité désigné par vous au cours de l'Assemblée Générale du 14 janvier 1968. Rien n'a été épargné pour donner satisfaction à toutes les générations d'anciens. Aussi, je vous demande à nouveau de participer à toutes les manifestations que nous organisons à votre intention. Etre présents c'est prouver l'intérêt que vous attachez à la vie de notre Association.

Il me faut maintenant traiter du problème du renouvellement du Comité conformément à nos statuts, qui stipulent qu'un tiers des membres doit être considéré comme sortant, avec la possibilité de se représenter. Les membres sortants sont donc : Madeleine et Françoise MOCKEL, Ernest KRAFT, Hélène HALLARY ; en outre, sont démissionnaires : Robert DELPEUX, Michel VAJDA, Lionel LEBRUN. Le nouveau Comité doit être composé de camarades décidés à nous aider dans notre tâche. La collaboration de tous est nécessaire. Aussi, je suis certain par avance, que des

.../

bonnes volontés sauront se manifester en présentant leur candidature. Notre Trésorière insiste pour avoir la collaboration, au sein du nouveau Comité, d'un responsable chargé de percevoir les cotisations et de remplir les fonctions comptables au cours de nos différentes manifestations, soit, en sorte, la seconder utilement dans son activité indispensable à la bonne gestion de toute organisation. J'espère que cet appel sera entendu.

Dans le rôle bénévole que nous assumons à votre intention, il importe que la relève soit assurée afin que l'Association puisse bientôt fêter son Centenaire dans un esprit neuf. Aujourd'hui nous serons heureux de fêter simplement à la fin de notre réunion, le Roi et la Reine de cette journée.

Le Secrétaire :

MONNIER.

RAPPORT FINANCIER 1968

Comme nous en avons l'habitude, regardons ce bilan, qui, cette année, n'est pas trop mauvais, puisque nous avons un bénéfice de : Fr. 1.373,11.

Les principales raisons de ce bénéfice sont, d'une part :
- la situation positive de notre bal annuel et, d'autre part :
- le fait que nous avons sensiblement réduit les frais. Par exemple, comparés à l'an passé : sonorisation, porte-clefs. En ce qui concerne le bal, souhaitons pouvoir maintenir cette formule, mais, pour ce faire, aidez-nous. De plus, cette année, nous n'avons pas eu à fournir de manteaux aux jeunes sortants.

Pour les autres rubriques de ce Bilan, vous pouvez constater que nous avons reçu quelques secours :

- Fr. 1.269,80, mais que les cotisations n'ont pas atteint le chiffre de 1967. La différence, d'environ Fr. 1.000, nous amène à déduire qu'une centaine de nos Membres n'a pas payé pour 1968 ; ceci, peut-être, est dû à ce que nous n'avons pas eu notre Réunion de la Pentecôte.

Le banquet nous laisse, en réalité, un bénéfice légèrement supérieur à celui indiqué ici. En effet, nous avons provisionné : Frs. 1.020 de repas, alors que la facture de Vitry, qui nous est parvenue après l'établissement de ce bilan, ne s'élève qu'à Fr. 942.

Les recettes diverses, comme les dépenses, sont toujours à peu près les mêmes. Je vous les commente brièvement :

- RECETTES : Intérêts de la Caisse d'Epargne, et des Titres.
- DEPENSES : cérémonies, mariages, etc.

Cette année, je ne reviendrai pas sur les cotisations, notre ami Pierre Morel ayant consacré tout un article à ce sujet dans le dernier "Cempuisien". Toutefois, j'attire votre attention sur le travail de trésorerie qui nous est demandé, dans le courant de l'année. Que ceux qui doivent des cotisations perdent l'habitude de nous en demander le montant - Nous n'oublions pas de règler régulièrement notre loyer ou nos impôts, prenons la décision de payer de la même façon l'Association. Je n'ai absolument pas le temps de répondre à ceux qui me question-

.../

nent :"Dis-moi combien je dois ? et je te l'enverrai". Envoyez votre quote-part et soyez assurés qu'elle sera bien imputée à votre compte, et s'il y a un peu plus ... ce sera pour notre Caisse de Secours. Ne nous adressez pas de mandat à notre nom, ceci nous oblige à nous rendre à la poste après notre travail ou à faire des jeux d'écritures de nos comptes personnels à celui de l'Association.

J'espère que ces quelques explications ne vous auront pas trop ennuyés et je termine en vous priant, comme toujours, de ne pas perdre de vue l'Association et, en tant que Trésorière, j'insiste pour recevoir le plus d'argent possible.

Ch. MAUGUIN.

BILAN EXERCICE 1968

ACTIF

Cotisations		1.161,00
Service Social		
Subventions	8.000,00	
Dons divers	1.269,80	
Remboursements s/Prêts	1.840,00	
Recettes		
Fête annuelle	4.379,30	
Banquet	1.432,40	
Divers		
Intérêts des titres et du livret de Caisse d'Epargne	545,94	17.467,44
TOTAL des Recettes		18.628,44
A nouveau au 1-1-68		29.673,35
		48.301,79

PASSIF

Administration		
Frais de bureau, divers	1.567,29	
Frais de banque	47,42	1.614,71
Service Social		
Secours accordés	5.931,93	
Prêts	2.300,00	8.231,93
Dépenses		
Fête annuelle	3.412,26	
Banquet	1.516,00	4.928,26
Journal "Le Cempuisien", papier, encre, timbres, enveloppes		1.325,18
Divers		
Cérémonies, commémorations, Frais, etc.		1.156,25
TOTAL des Dépenses		17.256,33
Avoir au 10-12-68		31.045,46
		48.301,79

Avoir au 10-12-1968 =	31.045,46	Recettes de l'exercice =	18.628,44
Avoir au 1er-1-1968 =	29.673,35	Dépenses d° =	17.256,33
Bénéfice de l'Exercice =	1.372,11	Bénéfice de l'Exercice =	1.372,11

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 12 JANVIER 1969 -

Ouverture des débats : 16 heures.

Présents : Pour le Comité : Marcel PARIS, Henriette TACNET, Christiane MAUGUIN, René BARNICOT, Pierre MOREL, Marie-Claude MESLOUB, Henri FALKENBERG, Jeannine DAVION, Muriel HACHOUR, René MONNIER.

Pour les Anciens : 80 à 90 Membres.

.../

Ordre du Jour
- Allocution du Président.
- Rapport moral de l'année 1968.
- Présentation du bilan, exercice 1968.
- Questions diverses.
- Renouvellement du Comité.

Allocution du Président : Souhaits de bienvenue présentés à tous les membres de notre Association - Explications sur le rôle du Comité. Ensuite, notre Président Marcel PARIS, donne la parole au Secrétaire pour présentation du Rapport moral de l'année écoulée.

Rapport moral année 1968 : René MONNIER au cours de son exposé relate toutes les activités du Comité pour mener à bien le programme fixé. Dans son rapport, il insiste sur les difficultés rencontrées au cours de son mandat pour remplir le rôle assigné : faire en sorte que le Calendrier Cempuisien soit une satisfaction pour tous les anciens. Ce rapport moral ayant été adopté, il paraîtra dans le prochain Cempuisien.

Présentation du bilan financier exercice 1968 : Christiane MAUGUIN présente ce bilan. Le chapitre cotisations y trouve une large place. Seule une bonne gestion fait que ce bilan est positif. Après quelques explications, ce rapport financier a été adopté. Il paraîtra dans le prochain Cempuisien. Un premier tirage a été remis à tous les membres présents à cette réunion.

Questions diverses : La principale question traitée a été celle de l'augmentation du montant de la cotisation. Notre Président attire l'attention des Anciens présents sur la nécessité absolue de procéder à ce relèvement. Plusieurs anciens exposent leur point de vue. Raymond DUSSONCHET trouve anormal qu'une minorité soit taxée par le négligence des autres. Joël DELOUCHE développe sa conception logique de voir le problème. D'autres camarades tels : Antoine LEQUEUX, Jean CAMPEROT, Marthe ROGY, Madame PARIS, discutent du problème.

Après délibération, l'Assemblée Générale a adopté, à l'unanimité, le relèvement demandé qui porte ainsi le montant des cotisations à 15,00 Fr pour les membres actifs et les membres honoraires, 7,50 Fr pour les moins de 21 ans, les autres dispositions de ce chapitre n'étant pas modifiées dans les termes. Une modification de l'article I - chapitre 3, de nos statuts, sera effectuée.

La question organisation du Bal annuel du 1er mars 1969 est abordée. Notre Président explique la raison de notre changement de mairie pour cette soirée : Travaux à la mairie du 5e arrondissement rendant la salle des Fêtes indisponible.
Prochain Bal annuel : 1er MARS 1969, à la Mairie du 14e arrondissement.

Marthe Rogy suggère que nous organisions cette soirée, dans les années à venir, dans la Salle des Fêtes de la Mairie de Vincennes. Cette question sera revue ultérieurement.

Henriette TACNET reprend le débat en traitant du programme artistique de cette soirée et demande des volontaires pour la chorale cempuisienne. Différents candidats se sont inscrits.

Dans le but de parfaire la composition du programme, le Secrétaire informe qu'une démarche, en vue de la réservation du préau, a été faite auprès des Services de la Préfecture de la Seine, pour permettre des séances de répétitions.

.../

Notre camarade DUGUE, au cours de ce débat, attire notre attention sur le sérieux que possède notre Association auprès des Organismes Officiels et ses quelques mots sont d'un réconfort certain pour tous les membres présents à cette réunion.

Renouvellement du Comité : Conformément à nos Statuts - Titre II - Article 5, il nous faut pourvoir à la composition d'un nouveau Conseil d'Administration (Comité).
Sont considérés comme membres sortants :
a) Démissionnaires sur leur demande : Robert DELPEUX - Lionel LEBRUN - Michel VAJDA.
b) membres sortants : Ernest KRAFT, Madeleine et Françoise MOCKEL.

Ont présenté leur candidature : Chantal HAMELIN - Yolande CRASS. Elles seront convoquées à notre prochaine réunion, décidée pour le lundi 20 janvier 1969, en vue de former le nouveau Conseil d'Administration.

Pour terminer cette Assemblée Générale annuelle, Christiane MAUGUIN, Pierre MOREL ont perçu les cotisations - Henri FALKENBERG, Marie-Claude MESLOUB, Emilienne MOREL et tous les volontaires ont assuré le service pour distribuer galettes et vins, pour fêter les Rois, ainsi que de coutume.

Assemblée Générale terminée à 19 heures.

Le Secrétaire

René MONNIER.

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Au cours de l'Assemblée Générale annuelle du 12 janvier 1969, une décision a été prise, qui entraîne la modification des statuts de l'Association.

Cette décision, obtenue à une très grosse majorité des voix, comporte l'augmentation des cotisations à partir du 1er janvier 1969. Ces cotisations sont portées annuellement à :

- 15,00 Fr pour les Membres actifs
- 15,00 Fr pour les Membres honoraires
- 7,50 Fr pour les moins de 21 ans.

Il demeure entendu :

- que les sociétaires passagèrement dans l'embarras (en chômage ou très peu payés) peuvent, en s'adressant à un membre du Comité, être exonérés provisoirement du paiement de leurs cotisations,
- que ceux âgés de plus de 65 ans peuvent ne plus payer de cotisations.

Le Cempuisien sera envoyé à tous.

POUR LES LACHEURS QUI RECOIVENT LE CEMPUISIEN.

Beaucoup d'entre nous reçoivent Le Cempuisien mais ne fréquentent pas l'Association ou ne paient pas leurs cotisations, croyant que leur participation n'est pas nécessaire à la gestion. Ce n'est pas parce qu'on est resté éloigné dix ans, quelquefois moins, quelquefois plus, qu'il faut avoir honte de revenir vers les Anciens de l'O.P.

.../

Je sais, beaucoup parmi nous pensent que s'ils revenaient, il leur serait fait des réflexions ou de la 'mise en boite". Mais non. Moi qui vous parle, j'ai fait partie quelque temps du Comité, de la chorale, puis je me suis mariée - et j'ai "laissé tomber" l'Association pendant 13 ans.

Je suis revenue l'année dernière pour la réunion générale avec une certaine appréhension. J'ai été accueillie comme si j'avais quitté les copains la veille. Vous voyez, l'esprit de l'O.P. continue : Tous pour un - Un pour tous.

A bientôt les lâcheurs, au bal du 1er mars.

Marie-Thérèse JOBINEAU.

CHAGRIN D'ENFANT
ou
Gilles et la souris blanche.

Il y a presque quatre ans, mon fils Gilles (qui avait alors 8 ans) a éprouvé un chagrin d'enfant caractéristique.

Comme beaucoup de garçons de son âge, il aime les animaux. Au point qu'il désire devenir, plus tard, comme il dit : "captureur de bêtes". Il s'intéresse à peu près à toutes les bêtes de la création, parle d'elles, pose force questions sur elles et, quand cela lui est possible, s'amuse avec elles. Dans ce dernier cas, elles représentent, pour lui, de véritables compagnons de jeu qui, surtout lorsqu'elles sont jeunes, ne demandent d'ailleurs qu'à entrer ... dans le jeu. Notamment les chiens et les chats.

Mais le fait vécu que je veux relater se rapporte à ... une souris. Depuis près d'un an, Solange et moi, nous élevions dans notre appartement d'Epinay, une souris blanche du Japon, que nous avions achetée à Paris, sur les quais, pour faire plaisir à nos enfants, principalement à nos cadets, Alain, treize ans et Gilles.

Tous deux avaient vu, à la télévision, un film dans lequel un petit Espagnol misérable vouait, à une souris apprivoisée, un amour extrême et touchant. D'où l'idée de posséder eux aussi une souris semblable. "Minnie" - c'est le nom qu'ils donnèrent à notre souris blanche - faisait surtout le bonheur de notre benjamin, bien sûr.

Or, à l'occasion des vacances de Pâques, nous passâmes une dizaine de jours dans le Loir-et-Cher. Nous décidâmes - avons-nous eu raison ? - d'emmener notre "pensionnaire" avec nous... Les premiers jours, elle parut bien s'adapter à sa nouvelle demeure, s'y plaire même, faisant, de façon amusante, le tour du propriétaire, inspectant les lieux pour tout voir et tout connaître.

Et puis un beau matin - ou plutôt, un triste matin - ce fut la catastrophe. Solange, en voulant lui donner sa croûte de pain, au réveil comme à l'accoutumée, la trouva morte dans sa cage : immobile, pattes raides, la vie l'avait quittée. Ma femme en fut affligée, plus pour les enfants que pour elle, naturellement. C'était comme si on leur avait pris ou cassé un jouet. Car Minnie était véritablement, pour eux, un jouet qui présentait cet avantage d'être vivant.

Qu'avait-il pu se passer ? De quoi était-elle morte ? Des suites d'une maladie ? Pourtant, elle semblait bien vivace, la veille encore ! De froid ? C'était

.../

possible car la pièce où elle "logeait" n'était pas chauffée, la nuit, et nous n'avions pas pris la précaution, comme à Epinay, de mettre un coton douillet dans son nid. Plus simplement, elle avait peut-être accompli son temps sur la terre ; peut-être était-elle morte de vieillesse ! L'ennui, c'est que nous ne savons pas à quel âge meurt une souris, en particulier une souris blanche du Japon ... Voilà les questions que nous nous posâmes avec une certaine contrariété quand nous découvrîmes "la dépouille mortelle" de notre petite amie.

Ce qui nous intrigua également, ce fut de constater que le bois de la cage avait été grignoté. Afin que Minnie ne s'échappât pas, la nuit, nous fermions l'entrée en abaissant un minuscule grillage analogue à une herse de château fort. Nous la relevions pour ouvrir. Minnie avait-elle éprouvé le besoin de quitter sa prison dorée ? Dans l'affirmative, elle l'aurait fait à la suite d'un malaise, peut-être, ou pour se réchauffer. Mystère ! Nous ne saurons sans doute jamais pourquoi elle est passée si vite de vie à trépas.

Nous avons même supposé qu'une autre souris, grise celle-là - il y en a dans notre maison de campagne - avait pu lui faire un mauvais coup. Cette hypothèse nous sembla, toutefois, peu plausible, Minnie se trouvant hors d'atteinte, derrière ses barreaux. Quoi qu'il en soit, plus jamais nous ne la verrons faire tourner, au moyen de ses courtes pattes, la cage cylindrique annexe.

Il nous restait à remplir une funèbre mission : annoncer la fâcheuse nouvelle à Gilles. Nous ne voulions pas la lui cacher, puisque, maintenant à huit ans, "c'est un grand". Comment allait-il encaisser ce terrible coup du sort ? Comment allait-il réagir .

Quand il fut en présence du malheur, notre pauvre Gilles fondit en larmes. De vraies larmes, spontanées, sincères, qui coulaient d'abondance d'une source vive, et qui traduisaient un véritable chagrin d'enfant. Presque du désespoir. Sa stupeur faisait peine à voir. La cruelle réalité le révoltait, lui semblait incroyable, monstrueuse. Il était lésé dans ses intérêts, spolié, frustré dans son affection. J'avoue que je ne m'attendais pas à une pareille explosion, à un tel déluge. Pour le calmer, pour le consoler, Solange et moi nous promîmes de lui procurer, dès que possible, une autre souris blanche ; ce qui fut fait quelque temps plus tard. Dans l'immédiat, nous l'envoyâmes jouer avec son cousin, afin de lui changer les idées. Et l'après-midi, son grand frère Alain lui ramena, de Blois, un joli petit poisson rouge. C'était, tout de même, une légère compensation !

Jean-Jacques BARBIER.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

MARIAGE - Nous sommes heureux de vous annoncer le mariage de Jeannine DAVION avec M. Eugène PLISSONNEAU, qui a eu lieu le 1er février 1969.

Félicitations et voeux de bonheur aux jeunes époux.

CHANGEMENTS D'ADRESSE -

Dominique FOUQUERAY, 4, rue Edouard Fournier - PARIS 16e.

René SENTUBERY, foyer ALTJ, 10, avenue Paul Veléry à SARCELLES LOCHERES (95)

Mme THARAUD (Odette Pichot), 16, av. Diderot à St-GERMAIN en LAYES (78) Yvelines.

.../

Alain MUNIER, soldat, base 217 - CEV MSSEA - BRETIGNY-sur-ORGE (91)

NOUVEAU SOCIETAIRE - Marceau ALAVOINE, St Meard-sur-Quicon à VILLEFRANCHE de LONCHAT - 24.

DECES - Nos camarades Denise et René BARNICOT ont eu la grande douleur de perdre leur mère, le 15 janvier 1969.

Que nos amis trouvent ici l'expression de notre chagrin et de notre profonde amitié.

Nous avons aussi à déplorer la disparition, le 18 janvier 1969, de notre ami René MEHEUT.

La famille Cempuisienne est bien éprouvée en ce moment, notre ami René vient brutalement de nous quitter après une courte maladie dont nous espérions bien le voir sortir vainqueur.

De nombreux Cempuisiens étaient présents à la cérémonie religieuse et bon nombre d'entre eux, surtout des gars de son année, ont tenu à l'accompagner à Blaincourt, paisible petit coin de l'Oise tout couronné de bois où il avait rêvé prendre une retraite bien méritée. La maladie en a décidé autrement et l'on reste sans mot devant une telle tristesse, ou plutôt que peuvent les mots ?

A Malvina, dont nous connaissons les uns et les autres la chaude hospitalité, ainsi qu'à ses deux fils, nous voulons exprimer toute la sympathie des Cempuisiens et le chagrin de ceux d'entre nous qui étions plus particulièrement amis avec René et qui voyons partir avec lui toute une page de notre jeunesse.

Marcel PARIS.

NOUVELLES DES AMIS

Jean BAUCHERON, qui s'est retiré dans le Jura, à Ste Agnès (39), présente à l'Association et à tous ses anciens camarades, ses meilleurs voeux pour 1969.

Nous l'en remercions et, en lui adressant nos voeux, l'assurons de notre amitié.

Jeanne LAMARQUE est maintenant âgée de plus de 80 ans. Elle est à l'hôpital de Dieppe, salle Ste Anne.

Elle se trouve bien seule depuis que son frère n'est plus. Ils ne s'étaient jamais mariés et avaient toujours vécu ensemble. C'est vous dire combien elle serait heureuse de recevoir une lettre de temps en temps et même des visites de Cempuisiens, même de ceux qu'elle n'a pas connus.

Si vous passez près de la côte normande, n'hésitez pas à faire un crochet pour aller jusqu'à Dieppe. Allez voir Jeanne, vous lui ferez un plaisir immense, et vous repartirez contents de l'avoir rendue heureuse, même pour quelques instants seulement.

Marcelle LAVRAT (Guerlain) route de la Gare à MENETOU-SALON (18) Cher, se rappelle au souvenir de tous les Cempuisiens qu'elle n'oublie pas. Elle adresse ses meilleurs voeux à l'Association et à tous ses camarades.

Nous l'en remercions et, en lui adressant en retour nos meilleurs voeux ainsi qu'à son mari, nous l'assurons que nous ne l'avons pas oubliée.

.../

Marceau ALAVOINE est un camarade que nous avions perdu de vue depuis de nombreuses années. Malgré tout, il pense toujours à Cempuis et, aujourd'hui, reprend contact avec l'Association en ces termes ;

"Deux mots pour vous dire que, tout d'abord, je viens vous présenter mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 1969. Je vous demanderai de les transmettre à tous les anciens de Cempuis.

Il arrive, des fois, que l'on se penche sur son passé et aussi on revoit les années de sa jeunesse ; c'est aujourd'hui mon cas, c'est pourquoi je viens vous demander de m'affilier au groupe des Anciens de Cempuis. Oui, je suis un ancien élève de Cempuis n° 83. Mais depuis mon départ, j'ai beauooup voyagé. J'ai fait le T.O.E. comme engagé volontaire. Hélas, j'en suis revenu grièvement blessé (amputé de la jambe droite).

Maintenant, je vis la vie d'un infirme, entre mon fils et mes souvenirs. C'est pourquoi je vous demande de prendre rang parmi vous. Veuillez me donner les renseignements et aussi le montant de la cotisation, car je suppose qu'il y en a une. Ainsi, j'espère avoir des nouvelles de nos camarades que je n'ai jamais oubliés.

Georges KAAS, retiré à Artiguillon, ne manque jamais de nous présenter ses voeux de nouvel an et nous ne résistons pas au plaisir de publier sa lettre :

"1969 ! Pour la cinquante-huitième fois, l'an nouveau me surprend et j'avoue en être quelque peu stupéfait quand je jette un rapide coup d'oeil en arrière.

Foin d'amertume, je ne serai, hélas ! jamais plus élève à l'O.P. Il me reste malgré tout la grande fierté d'en être un Ancien et c'est cet ancien qui, aujourd'hui, souhaite à son Camarade-Ami-Président une merveilleuse année 1969. Que cette nouvelle venue te conserve, ainsi qu'à Madame et aux tiens, une radieuse santé, t'apporte joies et satisfactions de toutes sortes.

Qu'elle fasse que notre Association grandisse dans la prospérité et la paix.

Qu'elle permette que notre Institution si belle, soit plus belle et plus accueillante que jamais aux Enfants déshérités et serve d'exemple de fraternité à ce monde déchiré dans lequel nous vivons actuellement et où le crépitement des armes couvre bien souvent, hélas ! les chants angéliques de la jeunesse."

-:-:-:-:-:-